

Retour sur le 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, Bravo aux élèves de l'école Le Petit Prince !

Le jeudi 8 mai, les élèves des classes de CM2, CE2 et CE1, en collaboration avec les élèves de Terminale du Lycée Charlotte Perriand, ont présenté une adaptation de l'album Otto de Tomi Ungerer, à la salle Omnisports, dans le cadre des commémorations de la Seconde Guerre Mondiale. Ce fut un très beau spectacle riche en émotions, en chansons, théâtre et en effets spéciaux. L'APE souhaite particulièrement remercier l'équipe enseignante sans qui ce projet n'aurait pas vu le jour, ainsi que la mairie de Genech pour son soutien. L'APE remercie également l'ensemble des bénévoles pour leur aide avant, pendant et après le spectacle.



## Carte Nationale d'Identité et Passeport

La mairie est équipée d'un dispositif de recueil des dossiers de Carte Nationale d'Identité et de Passeport, une fois votre pré-demande établie sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), vous pouvez prendre rendez-vous pour le dépôt de votre dossier au 03.20.84.57.16. Petit rappel : les retraits de vos documents d'identité se font aussi sur rendez-vous.



**Attention aux faux sites administratifs** qui peuvent vous faire payer de manière frauduleuse ! Le seul site officiel pour l'établissement et/ou le renouvellement des Cartes Nationales d'Identité et de Passeports est : <https://ants.gouv.fr>

## Le recensement citoyen

BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
C'EST OBLIGATOIRE



Les garçons et les filles nés en juillet, août, septembre 2009 sont invités à se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille de leurs parents avant **le 30 septembre 2025** pour inscription sur les listes de recensement citoyen. Vous pouvez également le faire sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ainsi que pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP...).

Seuls le site [www.genech.fr](http://www.genech.fr), l'application Ma Mairie en Poche et la page Facebook Ville de Genech sont vos sources d'informations officielles concernant les actualités de la commune.

<p><b>Mairie</b></p> <p>Lundi Jeudi 16h - 17h30</p> <p>Mardi 16h - 18h</p> <p>Mercredi Vendredi Samedi 9h - 12h</p> <p>Tel : 03-20-84-57-16</p>	<p><b>Médiathèque</b></p> <p>Lundi Jeudi 16h30 - 18h30</p> <p>Mercredi 10h12h</p> <p>14h30-18h30</p> <p>Samedi 9h30 - 12h30</p> <p>Dimanche 10h30 - 11h30</p> <p>Tel : 09-67-70-52-38</p>	<p><b>Relais Poste</b> Chez Sylvie</p> <p>Lundi Mardi Mercredi Vendredi Samedi</p> <p>7h30 - 12h30</p> <p>14h - 19h</p> <p>Jeudi 7h30 - 12h30</p> <p>Dimanche 8h - 12h</p> <p>Tel : 03-20-79-47-35</p>	<p><b>Déchetterie</b></p> <p>Horaire d'été :</p> <p>Du lundi au Samedi 9h - 11h45/13h - 18h45</p> <p>Dimanche 9h - 11h45</p> <p>Tel : 03-20-59-34-66</p>	<p><b>Collecte</b> déchets</p> <p><b>Tri sélectif :</b></p> <p>Tous les vendredis</p> <p><b>Déchets ménagers :</b></p> <p>13, 27 juin / 11, 25 juill / 8, 22 août</p> <p><b>Déchets Alimentaires :</b></p> <p>Tous les vendredis</p>
---	---	--	--	--

Rédactrice en chef : Anne Wauquier

Rédactrice : Gaële Leman

Mise en page : Hélène Soulard

# Flash Info Genech

Juin/Juillet/Août 2025



N°75

## Le Mot de Madame La Maire

Chère Genéchoises, chers Genéchois,

Comme dans chaque éditorial, nous vous proposons un point sur les sujets d'actualité de la commune.

Tout d'abord sur le **BIEN MANGER** :

Attentifs à la qualité de l'alimentation des enfants de l'école Le Petit prince, nous avons passé, il y a 4 ans, un contrat de restauration avec API Origine. Grâce à un partenariat constructif pour une meilleure nourriture, nous avons obtenu, comme la Commune de Cysoing, le label "territoire bio engagé" qui salue notre engagement pour un approvisionnement bio (50 % minimum, 70% local et labellisé). Les retours des enfants et des familles sont très positifs.

Au dernier Conseil Municipal, après en avoir débattu, **nous avons décidé de ne pas transférer la compétence restauration collective à la Communauté de Communes. A l'unanimité, nous avons voté une Motion** que vous pouvez consulter sur le site de la commune, qui exprime nos réserves sur le projet de cuisine centrale. Nous continuerons donc à gérer la cantine à notre échelle pour nous permettre de maîtriser les enjeux autour du bien manger.

**SE PROJETER** dans l'aménagement du centre-ville :

Nous avons signé une nouvelle convention avec l'Etablissement Public Foncier pour l'achat de l'ancien presbytère, à côté de la médiathèque. Dorénavant tous les bâtiments attenants à la place seront propriété de la commune, dont la "maison Doby" (la petite blanche) ayant été acquise au mandat précédent. Très endommagée, celle-ci sera détruite au mois de juin. **Sur cet espace libéré, avec vous, nous élaborerons un projet qui convienne à toutes et tous**, en lien avec la médiathèque et l'accès au chemin de la Campagnette.

Nous vous consultons : **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE** :

Nous continuons à vous concerter, pour vous permettre d'être **informés sur l'évolution de Genech et d'y prendre part pleinement**. Les deux réunions publiques sur le projet "Habiter autrement" ont été riches en échanges et vont nourrir les prochaines réflexions. Le mercredi 11 juin, une nouvelle réunion de quartier aura lieu pour travailler sur les meilleures solutions pour gérer la circulation des rues du Plumont et Blonde.

Pour améliorer la **SECURITE** :

Genech est en travaux ! **Pour pouvoir utiliser l'église, profiter d'un réseau d'assainissement sécurisé, circuler à pied, à vélo, en voiture sur la Départementale en sécurité**, les entreprises sont au travail. Nous vous remercions de votre patience et votre compréhension pendant cette période contraignante. Toutes les précisions sont dans ce Flash et sur le site [genech.fr](http://genech.fr).

**FINANCER** pour évoluer :

Le budget 2025 a été voté, nous vous proposons un résumé dans **une infographie ci-jointe**. Pour toute information plus détaillée, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie.

**BIEN VIVRE ENSEMBLE** :

**Nous tenions à remercier des artisans du Bien Vivre Ensemble** : les organisatrices et organisateurs des 7 **Fêtes des voisins**, qui se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse et celles et ceux des **Foulées de Genech** qui cette année encore nous ont fait vivre un moment sportif, inclusif et convivial très fort en émotion, sous une météo lumineuse.

Merci aussi aux enseignantes de l'école, aux enfants et aux élèves de Charlotte Perriand, pour le magnifique **spectacle OTTO** le 8 mai 2025, une commémoration intergénérationnelle qui a pris tout son sens. Nous vous donnons rendez-vous le 21 juin pour 3 événements festifs : la Fête de l'école, le Genech'stival et la Fête de la Musique, et bien sûr le 13 juillet pour la Fête Nationale.

Au plaisir de vous y rencontrer  
A bientôt, Anne Wauquier et son équipe

*Bel été à tous !*

## Informations municipales

### Repair café

Le prochain Repair Café aura lieu le **Samedi 14 juin de 09h00 à 12h00** à la salle des mariages.



### Les inscriptions se poursuivent pour l'année scolaire 2025-2026.



Les enfants nés en 2022 sont prioritaires, tous les renseignements et dossiers de préinscription sont disponibles sur le site de la ville : <https://genech.fr> rubrique Ma ville – Les démarches – Inscription à l'école Le Petit Prince.

### Animations artistiques et musicales au marché du mercredi

Le **Mercredi 02 juillet de 14h00 à 19h00**, deux animations seront proposées autour du vélo pendant le traditionnel marché du mercredi. Elles seront suivies par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Un piano sur un vélo qui fait le tour de France ? C'est possible ! Venez déambuler avec lui et écouter les airs des pianos-cyclistes sur le marché.

Animé par l'association WELLOUEJ, le concept est simple : utiliser l'énergie de deux cyclistes qui pédalent sur des vélos reliés à un tour à bois. Une toupie sera façonnée et sera remise aux participants.



### Le 13 juillet \_ Fête nationale

La Municipalité organise sa grande soirée annuelle pour célébrer la Fête Nationale. Rendez-vous le **Samedi 13 juillet à 19h00** au monument aux morts pour le dépôt de gerbe. Cette commémoration officielle sera suivie du traditionnel défilé jusqu'au terrain hippique où un vin d'honneur attendra les participants. A partir de 20h00, une petite restauration, diverses animations et une soirée dansante nous feront patienter jusqu'au feu d'artifice. Réservez d'ores et déjà votre soirée pour participer avec les élus de la Commune à un moment festif et haut en couleurs.

### Inscription sur les listes électorales

**Pensez à vérifier votre situation électorale** en vous rendant à l'adresse suivante :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Vous venez d'arriver à Genech et souhaitez vous inscrire sur les listes électorales de la commune ?

- Vous pouvez déposer en mairie le Cerfa n°12669\*01 ainsi que les pièces exigées (justificatifs d'identité et de domicile), tout au long de l'année et au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour d'un scrutin.
- Vous pouvez également utiliser le téléservice accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect.

Vous avez changé d'adresse à Genech, la procédure est la même.

Si vous constatez une erreur concernant votre identité (par exemple, une erreur dans votre nom de famille, vos prénoms, votre sexe, votre date ou votre lieu de naissance), vous pouvez demander une rectification à l'Insee qui gère le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) en utilisant le service : <https://demarches.service-public.fr/mademarche/rnipp/demarche?execution=e3s1>

Le service élection se tient à votre disposition pour toute information au 03.20.84.57.16

## La parole aux élus

### Tribune des élus de « Genech Préservons notre village »

A la réunion publique du 19/04 sur l'avenir du site Decottignies, 50 personnes étaient présentes, nous avons dû écouter un monologue de la Maire puis, par groupes de 4, poser nos questions sur des post-it ! Aucun dialogue ou échange autorisé ; obligation d'écouter la fin du monologue.

Conclusion : Offre d'un promoteur pour 15 à 18 logements sur les 6000 m<sup>2</sup> du site. La mairie propose 24 logements écolo-bobo type : yourte/caravane/chalet/tiny-house/roulotte. Cela ressemble à une aire pour les gens du voyage ???

Adieu les arbres cinquantenaires, le joli parc, Place à l'urbanisation, au projet imposé par la Mairie sans consultation ni des citoyens, ni des élus, projet qui verra le jour, en plus des 52 logements prévus au « prés fleuris » si la Maire est réélue.

Si notre liste est élue, nous nous engageons à vous faire découvrir, après débroussaillage, le magnifique parc Decottignies, puis à étudier vos propositions sur l'avenir souhaité par la majorité pour ce site.

Il serait judicieux que la Maire termine ses travaux en cours avant de se lancer des d'autres projets.

### Tribune des élus « Tous acteurs pour Genech » et des élus de « Genech pour vous, avec vous »

Dans l'équipe "Tous acteurs pour Genech" complétée avec les membres de l'équipe « Genech pour vous, avec vous », nous utilisons l'intelligence collective. Lors de nos réunions mensuelles, nous travaillons en atelier et débattons régulièrement, afin d'être toujours alignés sur les engagements pris en 2020. Ceux-ci sont affichés dans notre salle de travail et nous nous y référons constamment pour prendre les bonnes décisions et mettre les bonnes priorités. Les réunions publiques sont construites sur le même schéma. Nous partageons le contexte, les avancées puis grâce à votre participation nous avons vos avis et questionnements et ensemble nous pouvons co-construire les projets structurants de notre commune et les solutions aux problèmes que nous rencontrons dans les différents quartiers. Merci à vous pour votre confiance et ensemble « soyons les acteurs de l'évolution de Genech pour donner envie d'y vivre en harmonie dans un environnement préservé ».

## Communauté de Communes Pévèle Carembault

Bénéficiez d'une subvention à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Dans le cadre de la gestion de la ressource en eau et de l'adaptation aux changements climatiques, Pévèle Carembault met en place une aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie neuf.

C'est une subvention de 50% du prix d'achat, plafonnée à 100€. La cuve, quelle que soit sa contenance, devra être achetée chez un fournisseur du territoire. La facture d'achat devra être postérieure au 1er juin 2025.

Pour en bénéficier, les habitants doivent participer (inscription obligatoire) à la réunion d'informations sur le thème « Eau et biodiversité au jardin » qui se déroule le **mercredi 25 juin 2025, de 18h30 à 20h, à Terrabundo** (1 rue Christian Maille à Pont à Marcq).

Les inscriptions sont ouvertes sur [demarches.pevelecarembault.fr](https://demarches.pevelecarembault.fr) dans la rubrique biodiversité. (Dans la limite des places disponibles).

## 🌿 Kermesse de l'école Le Petit Prince et Genech'stival

Cette année, la kermesse annuelle de l'école Le Petit Prince et le Genech'stival sont organisés **le Samedi 21 juin**.

Au programme de cette belle journée :

> **La kermesse annuelle de l'école** de 10h00 à 15h00 : jeux, spectacles, bar et petite restauration. Et la célébration des CM2 ! Les enseignants et l'Association des Parents d'Élèves se réjouissent de vous accueillir toutes et tous pour finir l'année scolaire en beauté !

> Ensuite, place au **Genech'stival** et à la fête de la musique de 15h00 à 22h00 : **forum des associations, expositions, concerts, marché des créateurs...**

> Toute la journée : **exposition de peintures** à l'occasion des 80 ans de l'Amicale Laïque



## 🌿 Les prochains grands rendez-vous de l'AGSL :



- **Samedi 7 juin** : Stage de GRS de 14h à 16h30 à la salle omnisports de Genech (inscription sur notre site internet)



- **Samedi 14 juin** : Festival de théâtre "AGSL en scène". Toutes nos troupes vous attendent à partir de 14h à la salle polyvalente pour assister à leurs représentations, des groupes primaires aux adultes... Venez les applaudir et les encourager ! Programme sur le site de l'AGSL ou de Genech.

- **Dimanche 15 juin** : Tournoi de Handball organisé par l'AGSL à la salle des sports du Lycée Charlotte Perriand, n'hésitez pas à venir les encourager tout au long de la journée. Buvette et petite restauration sur place.



- **Du lundi 16 juin au dimanche 22 juin** : Portes Ouvertes des activités de l'AGSL. Venez nous rencontrer et découvrir nos activités selon le planning détaillé sur notre site internet.

> Les ré-inscriptions (à vos activités actuelles) auront lieu sur notre site internet [www.agsl-genech.fr](http://www.agsl-genech.fr) à partir du dimanche 15 juin et toutes les nouvelles inscriptions seront prises en compte à partir du mercredi 25 juin à 12h. (Les nouveaux plannings 2025/2026 seront mis en ligne prochainement sur notre site internet...)

> **Reprise de toutes nos activités à partir du lundi 8 septembre...**

> Infos et renseignements sur notre site internet [www.agsl-genech.fr](http://www.agsl-genech.fr) ou par mail [contact@agsl-genech.fr](mailto:contact@agsl-genech.fr)

## 🌿 Les rendez-vous de la médiathèque :

JUIN 2025	JUILLET 2025	AOÛT 2025
<p>Mercredi 11/06 L'heure du conte 3-5ans de 16h à 17h</p> <p>Samedi 07/06 Atelier activités manuelles Cœur "fête des pères" de 10h à 12h</p> <p>Samedi 21/06 Animations musicales de 15h à 17h + maquillages</p>	<p>Mercredi 02/07 "Mon tour à vélo" animé par Wellouej de 15h à 18h</p> <p>Samedi 05/07 Initiation piano avec AXEL (uniquement sur inscription/places limitées, des créneaux seront réservés (horaires à venir très prochainement. Contacter votre médiathèque).</p> <p>Mercredi 09/07 Jeux de société tout âges de 15h à 18h</p> <p>Jeudi 10/07 Atelier d'écriture intergénérationnel sur inscription uniquement 8 places de 14h30 à 16h30</p> <p>Mercredi 16/07 L'heure du conte 6-8 ans sur inscription</p> <p>Mercredi 23/07 Atelier d'écriture "création d'une grille de mots cachés en équipe(s)" tout âges sur inscription de 15h à 18h</p>	<p>Samedi 09/08 Atelier « Les peintres de l'imaginaire » pour les 5 et + de 10h à 12h.</p> <p>Mercredi 13/08 L'heure du conte intergénérationnel. (Contes du monde) 16h à 17h</p> <p>Samedi 30/08 Atelier d'écriture : Apprends à te présenter en 3 minutes (ados-adultes) sur inscription places limitées. 10h à 12h</p> <p>Pas de séances d'initiation au piano en août, des dates seront à nouveaux programmées à la rentrée des classes.</p>
<p>Fermeture de la médiathèque Le lundi 9 juin 2025</p>	<p>Fermeture de la médiathèque Le lundi 14 juillet 2025</p>	<p>Fermeture de la médiathèque Du 15/08 au 24/08/2025 inclus</p>

Nathalie et les bénévoles vous accueillent les :

Lundi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h30

Jeudi : 16h30-18h30

Samedi : 09h30-12h30

Dimanche : 10h30-11h30

Pendant les vacances scolaires, la médiathèque est fermée les mercredis matin et jeudis.

Tél : 09.67.70.52.38 [mediatheque@mairie-genech.fr](mailto:mediatheque@mairie-genech.fr)

## Nos commerçants

### 🌿 Voici les dates de fermetures estivales de nos commerçants :

Boulangerie Van Wynsberghe	du 31 juillet au 28 août
Boulangerie Monniez	du 14 juillet au 4 août
Alimentation Générale AFRA	ouvert tout l'été
Pharmacie du Verger	ouvert tout l'été mais en août fermeture à 19h00 au lieu de 19h30
Salon Diminutif	du 8 au 23 septembre
Salon Frizeligne	du 27 juillet au 18 août



## >Les travaux de restauration et d'aménagement :

-Les travaux de **restauration du clocher** de l'église Notre-Dame de la Visitation seront terminés en décembre 2025.

>>>Montant des travaux : 410 000€, subventionnés à 80% (Etat, Région, Département et Fondation du Patrimoine).

-L'état structurel préoccupant de la **maison Doby** 33 rue du Général Leclerc nécessite sa démolition pour construire un projet qui conviendra à tous. Une réflexion commune sera menée en temps voulu.

>>>Montant prévisionnel : 30 000€

-L'opération de **végétalisation de l'école Le Petit Prince** va s'amorcer cette année par la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre et la mise en place de mobilier extérieur pour les enfants.

Et les études pour la **pose de panneaux photovoltaïques** à l'école Le Petit Prince se poursuivent.

>>>Montant prévisionnel : 150 000€.

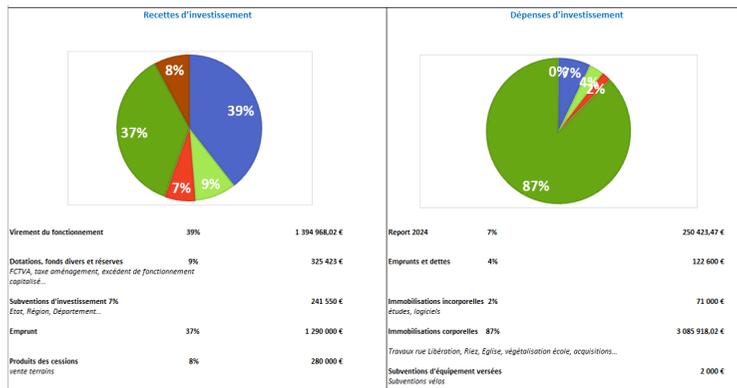
-L'acquisition du **parking de la gare à la SNCF** >>>Montant prévisionnel de 50 000€.

-Les équipements des services en matériel, mobilier, informatique

>>>Montant prévisionnel de 60 000€ (achat d'une tondeuse et de matériel pour les services techniques, de mobilier au restaurant scolaire, ordinateurs et divers équipements).

Toutes ces dépenses sont inscrites au Chapitre 21 Immobilisations corporelles pour un montant global de 3 085 918,02€.

## >L'investissement :



**Un emprunt à hauteur de 1 290 000€** a été inscrit au budget pour permettre à la commune de financer les travaux de la rue de la Libération.

Il s'agit, par cet emprunt, de financer un aménagement structurant à long terme tout en permettant à la commune de réaliser d'autres projets pour l'aménagement et le cadre de vie des Genéchois.

Les subventions d'investissement inscrites en recettes au budget correspondent aux subventions qui ont été notifiées par les services instructeurs.

Il s'agit :

-pour les travaux de restauration du clocher de l'église Notre-Dame de la Visitation : de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de l'Etat pour un montant de 68 778€ et de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) du Département du Nord pour un montant de 137 559€.

-Pour les travaux de réfection de la couche de roulement rue du Riez : de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) du Département du Nord pour un montant de 35 216€.

Nous avons demandé d'autres subventions, nous attendons les réponses.

## Travaux de Noréade rue du Riez



### Le pourquoi :

Noréade remplace le réseau d'assainissement de la rue du Riez après plusieurs effondrements de la route.

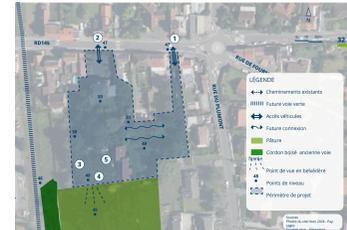


### Les prochaines étapes et échéances:

Ces travaux sont importants, il faut creuser à près de 2m50 pour installer le nouveau réseau, et reboucher l'ancien. Le délai prévu est de 9 mois pour les réaliser, et ils seront phasés. Toutes les informations sont sur le site de Genech.

## Projet « Habiter autrement »

**Nous avons renommé le projet « Decottignies » en « Habiter autrement » afin qu'il porte bien le sens que nous souhaitons pour ce lieu et pour Genech. Vous trouverez ci-dessous un résumé du projet pour redonner le pourquoi, un point à date et les prochaines échéances. Suite à chaque réunion publique nous mettons les documents présentés et les résultats des discussions sur le site internet; nous vous invitons à les consulter (Ma Ville / Concertation citoyenne/Réunions publiques)**



### Le pourquoi :

Nous souhaitons proposer une autre façon d'habiter à Genech, inclusive, participative et communautaire sur un site préservé, sous les arbres, afin :

- >d'anticiper les besoins futurs : démographie (vieillesse de la population), densification (loi de zéro artificialisation nette), environnement (anticiper les conséquences du dérèglement climatique),
- >de permettre aux Genéchois de faire tout leur parcours résidentiel à Genech,
- >de faciliter le vivre ensemble et la solidarité.



### Le contexte :

- >En mars 2023 un promoteur voulait acheter la maison Decottignies, pour tout raser (les 2 habitats et les arbres) et construire un quartier sécurisé de 15 à 18 maisons haut de gamme.
- >La Mairie réfléchissait à un espace pour accueillir des jeunes ménages, des seniors et des personnes en situation de handicap. Elle est également engagée dans une démarche de respect du vivant dans la ville.
- >Le projet du promoteur ne respectait pas la ligne municipale.
- >La Mairie a donc préempté le bien via l'EPF. Cet établissement public foncier se substitue à la Mairie en l'achetant à sa place, le temps de réfléchir au projet et de le rembourser (dans les 5 ans).
- >Une étude de faisabilité a été approfondie avec notre cabinet d'études Explicités et des Genéchois volontaires pour travailler sur des scénarios opérationnels.



### La description du projet :

- >Nous souhaitons proposer à Genech un site pour créer un habitat partagé inclusif et intergénérationnel.
- >L'habitat partagé regroupe plusieurs personnes dans un même lieu de vie, avec des espaces communs (comme la buanderie, la chaufferie, une salle de jeux ...) et une vie collective.
- >L'habitat inclusif est destiné principalement à des personnes en situation de vulnérabilité (handicap, perte d'autonomie, isolement, etc.) qui souhaitent vivre dans un logement ordinaire, mais avec un accompagnement adapté et un projet de vie sociale partagée.
- >L'habitat intergénérationnel est conçu pour accueillir plusieurs générations.
- >Nous réfléchissons également à limiter notre impact sur l'environnement; c'est pourquoi dans ce projet nous sommes ouverts à l'habitat léger qui peut prendre de nombreuses formes comme par exemple des tiny houses en bois.
- >Nous voulons préserver au maximum les arbres présents sur le site de façon que nous en profitons tous.



### Les actions déjà réalisées :

- >Diagnostic des arbres pour identifier ceux en bonne santé et donc à garder et ceux trop vieux ou malades devant être coupés.

>Premières réunions de travail avec l'association du 8ème jour, de Lnadas, qui souhaite avoir deux logements pour des personnes en situation de handicap et qui peuvent vivre en autonomie, suivies par un éducateur.

>Ateliers de co-construction avec le groupe de travail identifié lors de la première grande présentation en réunion publique.

>Rencontre via les réunions publiques avec les Genéchois, les gens extérieurs à Genech et des associations afin de partager le projet et de nous rejoindre pour y participer.

>Travaux de réflexions avec le cabinet d'études Explicités pour rendre concret, réaliste ce projet. Nous avons d'ailleurs envisagé 3 scénarios pour permettre à chacun de se projeter. Ils sont disponibles sur le site.

**Les prochaines étapes et échéances:**

>Constitution d'un groupe de personnes intéressées pour co-créer l'habitat partagé, l'oganisn, les règles de vie, les lieux de vie et de partage....

>Avancement et concrétisation du projet avec l'association du 8ème jour.

**Projet « Plan de Gestion différenciée »**

**Le pourquoi :**

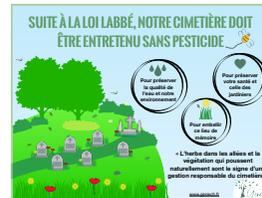
L'objectif est d'accueillir le Vivant, la biodiversité, au cœur de la ville et dans toute la ville, tout en tenant compte de nos besoins. Le tout dans une optique de coopération.

Cette démarche est aussi l'occasion d'aller au-delà du respect de la loi Labbé, à savoir l'interdiction d'usage des pesticides. Elle donne l'opportunité de mettre en œuvre de nouvelles pratiques, pour concilier les besoins de chacun, du Vivant, humain et non humain.

**Les actions déjà réalisées :**

>Le plan écologique de gestion des espaces verts est bien appliqué par notre équipe d'agents et il est accessible sur le site de Genech. Les espaces n'ont pas trop souffert de la sécheresse printanière, et les insectes et oiseaux ont pu se protéger dans les herbes plus hautes.

>Nous avons mis en place un permis de végétaliser pour les riverains. Pour que vous puissiez contribuer à la végétalisation de notre ville. Vous trouverez toutes les informations et explications sur le site de Genech.



**Projet « Végétalisation de l'école »**

**Le pourquoi :**

- >Ramener le vivant au cœur de l'école,
- >Réinvestir tous les espaces de en les rendant accessibles pendant toutes les saisons,
- >Offrir aux enfants de nouveaux types de jeux naturels,
- >Aménager l'école pour faire l'école autrement, dans d'autres lieux, sur de nouveaux thèmes...
- >Désimperméabiliser les sols pour permettre la filtration naturelle et réduire le ruissellement,
- >Lutter contre la chaleur dans les classes

**Les actions déjà réalisées :**

- >L'étude pour la proposition des aménagements possibles est faite.
- >Des kiwis ont été plantés avec les enfants au niveau du grillage de la garderie.
- >Nous avons commandé les bancs et prochainement les petites maisons et tableaux.
- >Les demandes de subventions sont faites et nous attendons leurs retours pour engager les travaux.
- >Nous travaillons également à la mise en place du poulailler.



**Les prochaines étapes et échéances:**

- >Nous réaliserons les plantations à l'automne pour le verger et les haies champêtres, et les pieds de clôture.
- >En septembre nous ferons l'étude précise des sols pour dessiner les futurs écoulements et zones d'infiltration pour bien gérer les eaux sur la parcelle.
- >A l'autonme, financé par la CCPC via « Plantons le décor » et réalisé par l'association Les Blongios, nous allons créer une mare dans la cour des maternelles.

**Projet « Prairie fleurie »**

**Le contexte :**

A côté du cimetière un terrain constructible de 2,6ha a fait l'objet d'un projet de lotissement au mandat précédent, retravaillé par l'équipe municipale en place. Entre temps, la Maison Decottignies a été préemptée, la loi ZAN (zéro artificialisation nette) est passée, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en phase de réalisation.

**La décision :**

Nous avons décidé de nous concentrer sur le projet "Habiter autrement" et de questionner cet espace à urbaniser en y associant les Genéchoises et les Genéchois courant 2026. Il n'y a donc aucun projet urbain sur cet espace à ce jour.

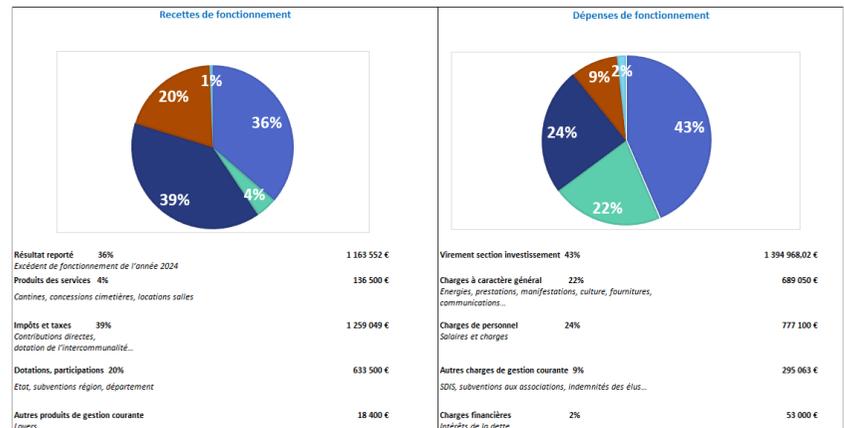
**Présentation du budget 2025**

**Le budget est un document prévisionnel qui se présente en deux parties : Fonctionnement et Investissement.**

**Le fonctionnement** comprend toutes les dépenses et recettes courantes. La commune a la volonté de maîtriser autant que possible ces dépenses pour permettre la réalisation de ses investissements.

**Les recettes de fonctionnement** sont apportées essentiellement par le produit des impôts directs locaux, et les dotations de l'Etat. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

**>Le fonctionnement :**



**L'investissement** comprend les opérations qui durent dans le temps et impactent le patrimoine de la commune. Il est indispensable d'inscrire au budget de la commune tous les investissements, afin de construire un plan pluriannuel viable et réalisable.

**>Les travaux de réfection des voiries :**

Le vaste programme de **réaménagement de la rue de la Libération et de la rue du Riez** a commencé. Montant global des travaux : 2 128 000€. Le département finance 700 000€, notre part est de 1 300 000€ sur lesquels nous avons fait des demandes de subventions auprès du Département et de l'Agence de l'eau.